

SELYS-LONGCHAMPS (de) (*Michel-Edmond*) (Baron), Sénateur de Belgique, naturaliste (Paris, 25.5.1813 — Liège, 11.12.1900).

Son père fut maire de Liège sous la République française, député du département de l'Ourthe et membre du Congrès national en 1830.

En 1841, peu après son mariage avec Sophie-Caroline d'Omalus d'Halloy, fille du géologue, Michel-Edmond entra dans la carrière politique comme conseiller communal de Waremmé. En 1846, il était nommé au conseil provincial de Liège ; étant, en 1848, élu à la Chambre des Représentants et, en 1855, passait au Sénat qu'il présiderait de 1880 à 1884 et qu'il ne quitterait qu'en 1898. Dans les deux assemblées, il se montra partisan du suffrage universel et déposa plusieurs projets de lois relatifs au droit électoral. Sénateur d'un arrondissement essentiellement agricole (Waremmé), il préconisa divers moyens d'améliorer le sort des populations rurales du pays.

Au point de vue colonial, il se prononça au Sénat, le 1^{er} août 1901, contre le projet de loi relatif à l'annexion et proposa le recours au *referendum*. S'appuyant sur les théories de J. B. Say, de Frédéric Passy et d'Émile de Laveleye, il repoussait d'une manière générale toute politique coloniale : 1^o au point de vue moral, car il la croyait synonyme de dépossession des indigènes ; 2^o au point de vue politique et social, parce qu'elle développait, disait-il, dans la métropole, l'inégalité, parce que les habitudes de violence généralement contractées dans les colonies font courir des dangers aux libertés publiques, et enfin parce que les possessions éloignées sont souvent des causes de conflits avec les peuples étrangers ; 3^o au point de vue économique, parce que les bénéfices tirés des colonies sont généralement le lot de quelques-uns et les charges, celui de la majorité des autres citoyens. Il prétendait que la colonie coûterait à la Belgique plus qu'elle ne rapporterait et que, tôt ou tard, après avoir fait pour elle d'énormes sacrifices, la Belgique la perdrait, une fois devenue florissante.

Sélys rééditait ainsi au Sénat les arguments défendus par Lorand, Denis et Vandervelde, à la Chambre.

Savant autant qu'homme politique, le baron de Sélys-Longchamps s'occupait de zoologie, de botanique, d'archéologie ; il était membre de l'Académie royale de Belgique, de diverses commissions savantes, président du conseil de surveillance du Musée d'Histoire naturelle de l'État, membre correspondant de plusieurs académies et sociétés savantes étrangères.

Il mourut grand-officier de l'Ordre de Léopold ; grand' croix de l'Ordre des S. S. Maurice et Lazare d'Italie ; commandeur de la Légion d'honneur et titulaire de la Croix civique de 1^{re} classe.

19 mars 1953.

[J. J.]

Marthe Coosemans.

Derie et Marchal, *Le Sénat belge*, Schepens, Brux., 1898, 423. — *Mouv. géogr.*, 1901, 398. — *Ann. de l'Académie Royale de Belgique*, 1902, 45, biogr. par F. Plateau. — Van Iseghem, R., *Les étapes de l'annexion du Congo*, Brux., 1932, 100. — De Seyn, E., *Dict. bibliographique des Sciences, des Lettres et des Arts en Belgique*, Brux., 1935, 1, 349.